

MÉNI' BULLETIN

LE MAGAZINE DE LA MÉNITRÉ | N° 166 | JANVIER 2022

ENFANCE-JEUNESSE
UN ESPACE JEUNESSE
Vacances dynamiques p. 15

VIE ASSOCIATIVE
ADAM
Vide grenier p. 20

AUX ALENTOURS
L'ATELIER DU REMPART
Stages p. 29



Tony Guéry
Maire de La Ménittré

SOMMAIRE

03 **VIE MUNICIPALE**

14 **ENFANCE JEUNESSE**

18 **VIE ASSOCIATIVE**

25 **AUX ALENTOURS**

31 **AGENDA**

ÉDITO DU MAIRE

L'année 2022 débute dans la continuité de la crise sanitaire. Voilà bientôt deux ans que nous sommes confrontés à vivre au rythme des adaptations quotidiennes pour préserver notre santé face au covid et où l'avenir incertain fragilise les projections de tous. Dans une société où le tissu social est important humainement, l'éloignement forcé abîme les relations quotidiennes. Néanmoins, il faut garder l'esprit d'ouverture qui nous anime. La morosité factuelle ne doit pas prendre le dessus sur l'esprit de fraternité qui nous anime toutes et tous. Le tissu associatif de La Ménittré est riche pour permettre de faire des parenthèses sur le quotidien, s'évader, rêver...

C'est aussi avec beaucoup d'enthousiasme que le conseil municipal, en lien avec l'association des artisans et commerçants UMAC, a reconduit cette année l'opération « bons d'achat ». Le soutien au commerce local est essentiel. Après le développement du marché du samedi matin en 2021, l'équipe municipale met le cap sur le soutien au tissu commercial de la commune en 2022. La défense du commerce de proximité doit être également une prise de conscience quotidienne pour favoriser les achats locaux. Nous pouvons compter sur nos commerçants pour faire vivre le commerce et favoriser ainsi l'attractivité de la commune.

L'ambition se porte également sur le développement des politiques jeunesse à travers plusieurs projets. En 2022, pour la première fois la commune mettra en place le dispositif « argent de poche » qui permet aux jeunes de la commune de s'investir sur des tâches en lien avec les services de la commune et moyennant une rétribution. Cette formule « gagnant-gagnant » sera, je n'en doute pas, une réussite.

C'est également avec une attention particulière que les élus suivent les problématiques liées au vieillissement. Une analyse des besoins sociaux est lancée sur la commune en lien avec le territoire de la communauté de communes Baugeois-Vallée. Aussi un comité de pilotage travaille avec l'EHPAD Baugeois-Vallée sur le devenir du site de la maison de retraite Marc Leclerc autour du maintien d'une résidence autonomie. L'engagement partagé est maintenant de poursuivre dans ce sens. C'est une piste certainement très intéressante entre le domicile et l'EHPAD surtout sur un site en centre bourg avec tous les services de proximité.

En l'absence des traditionnels vœux du maire et du conseil municipal, je profite enfin de ce bulletin municipal pour vous présenter les projets en cours pour 2022. En ce début d'année je souhaite mettre en avant particu-

lièrement plusieurs projets : la rénovation énergétique de la salle Pessard, l'ouverture du nouvel espace jeunesse à proximité du pôle de l'Espace Pessard, la réhabilitation du logement et local commercial à côté de la mairie, le lancement du programme de réflexion pour la voie verte et la mise en avant de la citoyenneté. J'invite d'ailleurs, chacun(e) à s'exprimer en votant lors des scrutins de l'année à savoir l'élection présidentielle en avril et les élections législatives en juin. Pour les nouveaux électeurs je vous invite à vous inscrire sur les listes électorales en ligne ou en vous présentant en mairie.

Enfin, je vous rappelle que depuis le début du mandat nous avons mis en place de nouvelles permanences le samedi matin, avec ou sans rendez-vous, entre 10h et 12h il est possible de rencontrer Le Maire et/ou un(e) adjoint(e). Les permanences mobiles et thématiques sur le marché vont également se poursuivre dans l'année.

C'est avec bienveillance et optimisme que je vous souhaite une très bonne santé et heureuse année 2022.

Prenez soin de vos proches et vous-même,

Le Maire
Tony Guéry



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site lamenitre.fr et le facebook ([communedelamenitre](https://www.facebook.com/comunedelamenitre))



Mairie de la Ménittré 02 41 45 63 63

BP20 49250 La Ménittré - accueil@lamenitre.fr

Journal municipal de La Ménittré

Directeur de la publication : Tony Guéry

Rédaction : comité communication - Crédits photos : mairie, associations

Mise en page : Peggy Cadeau, service communication

Imprimerie : Setig Abelia Beaucouzé

Tirage : 1 050 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Date de bouclage de ce numéro 31/12/2021



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

CHANGEMENT BUREAU DE VOTE

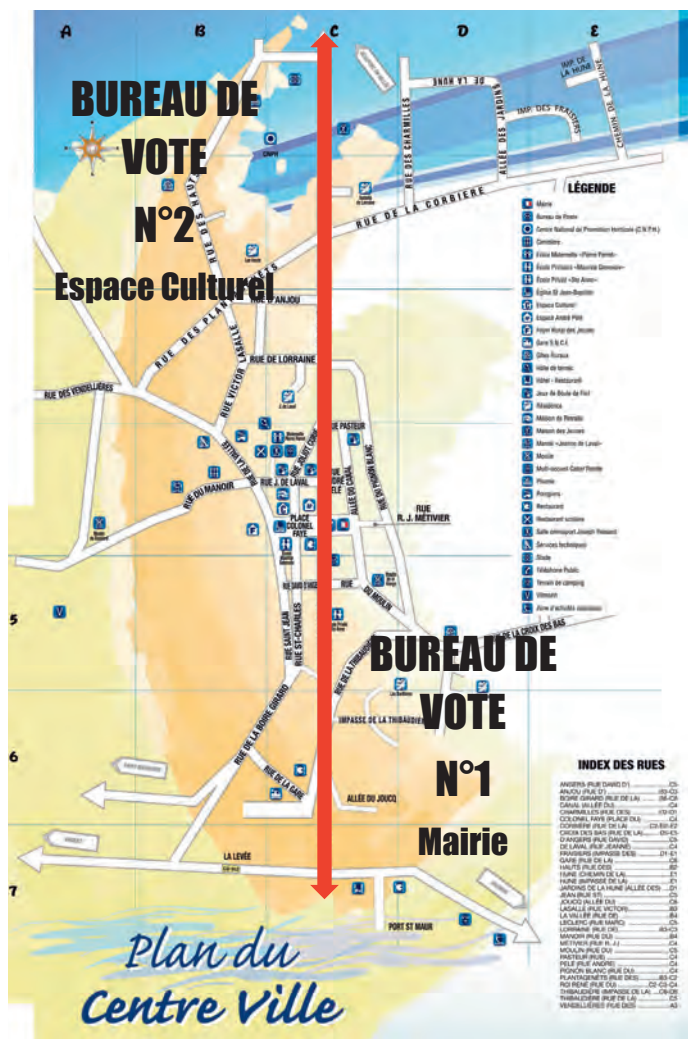
LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES SE DÉROULERONT LES 10 AVRIL ET 24 AVRIL 2022
LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SE DÉROULERONT LE 12 ET 19 JUIN 2022

LA COMMUNE A FAIT ÉVOLUER SES BUREAUX DE VOTE.

Désormais, les électeurs du **bureau n°1 voteront à la MAIRIE** et les électeurs du **bureau n°2 voteront à l'Espace Culturel**.
 Vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur quelques jours avant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription sur la liste électorale et votre bureau de vote sur www.service-public.fr

Les dates limites d'inscription sont le 04 mars 2022 pour l'élection présidentielle et le 06 mai 2022 pour les élections législatives.



La commune de La Ménitrie fait appel aux scrutateurs volontaires.

Les habitants souhaitant participer peuvent se faire connaître en mairie.

PAGE INFOS DE LA MÉNITRÉ

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »



Initié par le Conseil Municipal de La Ménitré, lors de sa séance du 20 octobre dernier, le dispositif « Argent de poche » donne la possibilité aux adolescents domiciliés à La Ménitré, âgés entre 16 et 18 ans, d'effectuer des petits chantiers de proximité.

Sous la responsabilité d'un employé communal, les jeunes peuvent être accueillis dans différents services communaux : mairie, services techniques (espaces verts, menus travaux sur les bâtiments), service entretien des locaux, services péri ou extrascolaires, médiathèque, etc... pour accomplir des missions diverses.

En contrepartie, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par demi-journée de travail d'une durée de 3h30 avec une pause obligatoire.

Ce dispositif a pour objectif d'apporter aux jeunes une première expérience professionnelle valorisée par de l'argent

de poche, de les responsabiliser en les impliquant dans le monde du travail, de les confronter au respect de ses règles de fonctionnement, de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie et de valoriser leur travail et leur action aux yeux des adultes.

Ces chantiers se dérouleront uniquement pendant les vacances scolaires (et pour la première fois pendant les vacances de printemps entre le 11 et le 22 avril 2022).

En 2022, un jeune pourra effectuer au maximum cinq missions, sur une ou plusieurs périodes scolaires, en fonction du nombre de missions ouvertes et du nombre de candidatures reçues.

Pour les vacances de printemps 2022, un dossier de candidature sera à retirer à partir du 1^{er} février 2022, soit à l'accueil de la Mairie de La Ménitré, soit en téléchargement sur le site Internet de la Mairie, rubrique « éducation jeunesse ».

DÉPÔTS SAUVAGES DES DÉCHETS : APPEL AU CIVISME

Ces dernières semaines, il a été constaté une augmentation du nombre de dépôts sauvages de déchets sur notre commune et de masques jetés sur la voie publique. Ces actes d'incivilité nuisent à notre environnement, à la salubrité des lieux, impactent financièrement la collectivité et donc les usagers. Ils font également prendre des risques aux agents communaux chargés de la propreté.



Il est de la responsabilité de tous de conserver un environnement propre et agréable au quotidien. Tout dépôt sauvage de déchets au pied des conteneurs, ou plus largement sur la voie publique ou dans la nature, est un comportement irrespectueux, d'autant plus que des solutions existent.

Les 4 déchèteries de Bauge, Beaufort, Corné et Noyant sont ouvertes aux habitants de la communauté de communes Baugeois Vallée. Des conteneurs et des poubelles sont à votre disposition sur le territoire communal. Plus d'informations (horaires, déchets acceptés, actualités, etc...) sur www.baugeoisvallee.fr

Rappel : les ordures ménagères et emballages ne sont pas acceptés en déchèteries.

Le bon réflexe : bâcher sa remorque pour éviter l'envol de déchets sur la route. Les riverains et l'environnement vous remercient.

Service de gestion des déchets :
4 bld des Entrepreneurs Beaufort-en-Vallée 49250 Beaufort-en-Anjou
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Pour toute information :
02 41 79 77 00 ou
dechets@baugeoisvallee.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Dans le cadre de la permanence du maire Tony Guéry, une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants a été organisée le samedi 2 octobre 2021 en mairie.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 22/09/2021

1) DÉNOMINATION DE VOIE

Vu la proposition de dénomination de la voie interne desservant le lotissement privé situé rue du Roi René ;
 Considérant la nécessité de procéder à la dénomination de voie ;
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- ▶ Décide de dénommer :
 - Clos des Lilas : la voie desservant le lotissement privé aménagé par M. Dominique BROSSÉLIER donnant sur la rue du Roi René (entre les n°62 et 64) ;

FINANCES

2) DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT POUR LES TRAVAUX ESPACE JEUNESSE : VOLET ACCESSIBILITÉ PMR

Vu l'estimation des travaux de rénovation et de réhabilitation de l'ancien logement communal situé rue Jeanne de Laval à La Ménittré, destiné à accueillir les jeunes au sein de l'Espace Jeunesse (accueil périscolaire et/ou extrascolaire des jeunes à partir de 10 ans), évaluée à 69 600 € HT et l'estimation des travaux d'accessibilité évaluée à 20 200 € HT ;
 Considérant que le Département de Maine-et-Loire a mis en place un dispositif de soutien aux investissements des communes, volet proximité / accessibilité des services, à hauteur de 20% du coût HT des dépenses, pour les communes de plus de 1000 habitants, et dans la limite de 80% de subventions publiques ;
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) valide la demande

3) SIEML : FONDS DE CONCOURS POUR LES OPÉRATIONS DE DÉPANNAGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

ARTICLE 1

La collectivité de La Ménittré par délibération du Conseil Municipal en date du 22/09/2021, décide de verser un fonds

de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

- ▶ Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021
- ▶ Montant de la dépense : 2 385,54 € TTC
- ▶ Taux du fonds de concours : 75%
- ▶ Montant du fonds de concours à verser au SIEML : 1 789,15 € TTC

RESSOURCES HUMAINES

4) RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE POUR LE SERVICE ESPACES VERTS

Monsieur le Maire rappelle que la commune de La Ménittré a obtenu deux fleurs depuis 2014 au titre du label national « Villes et Villages Fleuris ». Il indique que la municipalité et les services techniques souhaitent poursuivre cette démarche avec pour objectif d'améliorer la stratégie de fleurissement et d'embellissement paysager de la commune, en élaborant un schéma directeur général d'aménagement paysager de la commune.

À travers ce label et l'éventuelle accession au niveau 3 fleurs, l'objectif est de conforter l'image de qualité du cadre de vie, de destination touristique et d'accueil, ancrée dans un contexte géographique et historique en lien avec l'horticulture notamment.

Afin de poursuivre la réflexion et d'engager un plan d'action pour atteindre ces objectifs, il propose de recruter un stagiaire, en lien avec le CAUE de Maine-et-Loire, sur une durée de 6 mois, en principe d'avril à septembre 2022. L'offre de stage sera proposée à des étudiants en Master 2 (POP ou PPST) à Agrocampus-Ouest.

La mission confiée au stagiaire a pour objectif d'aider la municipalité à établir un schéma directeur général d'aménagement paysager de la commune valorisant le contexte spécifique de la commune inscrite dans un territoire de savoir-faire lié à l'horticulture et au végétal. La présence d'entreprises telles que Minier, Vilmorin-Mikado, le centre de formation horticole le CNPH-Piverdière, constitue

des leviers possibles pour construire une identité ancrée dans le contexte local, traduite dans les aménagements futurs des espaces publics de la commune.

La mission portera plus particulièrement sur les éléments suivants :

- ▶ Actualisation et synthèse de l'état des lieux des espaces verts et publics gérés par le service des espaces verts (plan de gestion différenciée élaboré et à actualiser) ;
- ▶ Identification de l'ensemble des projets d'aménagements des espaces publics (espaces verts, liaisons douces, voies vertes...);
- ▶ Diagnostic préalable des espaces actuels et définition des principaux enjeux d'aménagement ;
- ▶ Proposition d'axes identitaires d'intervention pour les espaces actuels et futurs, en prenant en compte le gradient de transition entre espaces de centre bourg et espaces périphériques ; renforcement des enjeux environnementaux dans les choix d'aménagement ;
- ▶ Formalisation de ces axes sous la forme d'un schéma directeur général d'aménagement paysager de la commune ;
- ▶ Approche programmatique pour la mise en œuvre de ce schéma en lien avec la municipalité et les services ;
- ▶ Adaptation, en relation avec le service espaces verts, du plan de gestion différenciée en fonction de cette nouvelle stratégie identitaire.

La mission sera menée sous la direction de l'élu référent et du responsable du service espaces verts ; elle supposera un échange régulier avec les membres des comités consultatifs « espaces verts/ environnement », « voirie » et le conseil éco-citoyen. L'appui pédagogique du CAUE pourra être sollicité à la demande du responsable du service ou du stagiaire.

L'indemnité de stage versée par la commune est estimée à environ 585 €/mois hors éventuels frais de déplacement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et valide à l'unanimité (18 voix pour) cette proposition.

5) CRÉATION D'UN POSTE CONTRACTUEL À TEMPS NON COMPLET POUR ACCOMPAGNEMENT D'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE TEMPS DE LA PAUSE MÉRIDIANNE

Considérant les nécessités du service de la pause méridienne, l'obligation pour

les collectivités territoriales de prendre en charge la présence requise d'un accompagnant d'élève en situation de handicap sur les temps péri-scolaires et restaurant scolaire; Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité absolue (17 voix pour et 1 abstention) :

► Décide de créer à compter du 27/09/2021, un poste contractuel d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 6h/semaine, pour accroissement temporaire d'activité, pour chaque période scolaire de l'année 2021/2022 ;

COMPTE-RENDU SOMMAIRE LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20/10/2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6) DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Mme Christine LESELLE rappelle que le dispositif argent de poche a été institué au plan national dans le cadre du programme « Villes Vie Vacances ». Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer des missions au sein d'une collectivité durant les vacances scolaires.

Par la mise en place de ce dispositif, la commune souhaite promouvoir l'engagement des jeunes au service de leur commune, leur permettre de découvrir le monde du travail et d'obtenir de l'argent de poche pour financer des petits loisirs.

Chaque mission a une durée d'1/2 journée (3h30 dont 30 minutes de pause) moyennant une gratification de 15 €. L'encadrement des jeunes est assuré par le personnel communal et/ou les élus.

Un contrat d'engagement est signé entre le jeune et la collectivité.

M. le Maire précise que même si la CAF de Maine-et-Loire n'apporte pas de contribution financière sur ce dispositif, un courrier sera adressé à la CAF pour impulser une demande de participation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de mettre en place à compter de 2022, le dispositif « argent de poche », à raison de 50 1/2 journées ;
- Décide de fixer un maximum de cinq missions / an / jeune ;
- Décide d'inscrire au Budget Primitif 2022 les crédits correspondants soit 750 € ;

7) PROLONGATION DE LA CONVENTION PEDT ET/OU PLAN MERCREDI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

Vu les conventions du Projet Educatif Territorial et/ou du Plan Mercredi, signées les 18/12/2018, pour une durée de trois années scolaires à compter de 2018/2019, entre la Préfecture de Maine-et-Loire, le Recteur de l'Académie de Nantes, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire et la commune de La Ménittré, suivant délibération du Conseil Municipal du 24/10/2018 ;

Considérant que la demande de prorogation pour une année complémentaire (correspondant à l'année scolaire 2021/2022) a été acceptée par les services de l'Etat ; Considérant que cette prolongation de la convention du PEDT et/ou du Plan mercredi permettra à la commune de réécrire son projet éducatif territorial avec l'ensemble de la communauté éducative du territoire ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte l'avenant de prolongation de la convention du PEDT et/ou du Plan Mercredi pour une année supplémentaire afin de prendre en compte l'année scolaire 2021/2022 ;

FINANCES

8) SIEML : FONDS DE CONCOURS POUR TRAVAUX DE RÉPARATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et vu la délibération du comité syndical du SIEML, en vigueur à la date de la commande, décidant les conditions de mise en place d'un fonds de concours à l'unanimité :

- Accepte de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes : rue d'Anjou (repose de câble) ; Les Barillères (remplacement inter-crêpusculaire) ; Rue du Pignon Blanc (remplacement point lumineux)

9) CHOIX DE L'ENTREPRISE : TRAVAUX MUR D'ENCEINTE DE LA MAIRIE

Vu la consultation et les offres reçues pour les travaux de rénovation du mur d'enceinte de la Mairie très dégradé et dans le cadre de la valorisation du patrimoine - programme La Ménittré 2024 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de retenir l'offre de l'entreprise BOBATI de La Ménittré à 48 077 € HT ;
- Rappelle que des crédits sont ouverts au budget 2021 ;
- Décide de solliciter toute subvention possible sur le volet de la protection, préservation et valorisation du patrimoine

10) ADMISSION EN NON-VALEUR

Vu l'état des admissions en non-valeur n°4861170815, arrêté à la date du 24/09/2021 par le comptable public pour la somme totale de 981,69 € ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte l'admission en non-valeur, sur le budget communal de l'exercice 2021 - article 6541, les sommes figurant sur l'état communiqué par le comptable public, pour un montant de 981,69 € ;

INTERCOMMUNALITÉ

11) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLÉE - RAPPORT DE LA CLECT

Vu le rapport de la CLECT du 16/09/2021 constatant qu'aucune charge nouvelle n'avait été transférée par les communes à Baugeois Vallée, à l'exception de celles liées au transfert de 2 enseignants dumistes de Baugé en Anjou et Noyant Villages ;
 Considérant que cette commission s'est prononcée sur le montant des charges évaluées selon la méthode dérogatoire, révisables chaque année, qui concernent la compétence déchets et les communes de Baugé-en-Anjou, La Pellerine et Noyant Villages ;
 Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité.

12) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLÉE - RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2020

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPOS) d'assainissement collectif et non collectif. Ces rapports, élaborés par le service compétent de la Communauté de communes Baugeois Vallée, ont été approuvés par délibération du conseil communautaire le 23/09/2021. Ils doivent ensuite être présentés au Conseil Municipal et mis à disposition du public.

Considérant que les RPOS 2020 ont été transmis aux élus municipaux et la présentation de M. le Maire ;

Le Conseil Municipal :

- Prend acte des rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité du service (RPOS) des services d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif ;

RESSOURCES HUMAINES

13) CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

Considérant la nécessité d'assurer les missions d'animation de l'accueil périscolaire, de la pause méridienne et de l'ALSH du mercredi et des vacances scolaires ;

Considérant les difficultés de recrutement sur des postes de catégorie C à temps partiel et la nécessité d'avoir du personnel qualifié pour l'accompagnement des enfants

Considérant plusieurs postes à temps non complets recrutés ponctuellement en fonction des besoins ;

Considérant la proposition de Monsieur le Maire de créer un emploi d'adjoint territorial d'animation permanent à temps complet pour faciliter l'organisation sur les missions à compter du 1^{er} décembre 2021 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de créer l'emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2021, susceptible d'être pourvu par des agents relevant du grade d'adjoint territorial d'animation ;

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 17/11/2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

14) CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : PRÉSENTATION DES ENJEUX ET OBJECTIFS

Vu la délibération du Conseil Municipal décidant d'engager la commune de La Ménitric dans la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF de Maine-et-Loire et les communes de l'Entente Vallée (Beaufort-en-Anjou, Mazé-Milon et Les Bois d'Anjou) ;

Considérant que la crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas permis au comité technique et au comité de pilotage de se réunir en 2020 pour établir un diagnostic de territoire et définir les enjeux et orientations de la CTG ; Considérant que les documents présentant le diagnostic et les enjeux et orientations ont été transmis aux conseillers municipaux avec la convocation à la présente séance ;

Vu l'exposé fait par M. le Maire, Mmes

Christine LESELLE et Isabelle PLANTE ;
 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- Prend acte du diagnostic partagé et des propositions d'enjeux annexés à la CTG 2020/2023 ;

15) ÉCHANGE DE TERRAINS ENTRE LA SCI DE LA BOURSERIE ET LA COMMUNE DE LA MÉNITRIC

Vu la demande de la SCI de la Bourserie, domiciliée 6 rue Victor Lasalle à La Ménitric, de procéder à un échange de terrains avec la commune de La Ménitric ;
 Considérant que ce bien est classé en zone A(2) au plan local d'urbanisme et en zone RN au PPRNPI, c'est-à-dire en zone non constructible du fait du risque inondation ; Vu l'avis de France Domaine du 23/06/2021 prenant acte de la proposition d'échange de terrains entre la SCI de la Bourserie et la commune de La

Ménitric ; Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte de céder à la SCI de la Bourserie un terrain communal non bâti d'une superficie de 3 468 m² issu de la division de la parcelle cadastrée section B n°998 ;
- Précise qu'il s'agit d'un échange sans soulte et que l'ensemble des frais afférents à cette transaction (géomètre et notaire) seront pris en charge par la SCI de la Bourserie ;

FINANCES

16) SIEMML : FONDS DE CONCOURS POUR TRAVAUX DE RÉPARATION CANDÉLABRE ACCIDENTÉ RUE DU ROI RENÉ

Vu la délibération du comité syndical du SIEMML, en vigueur à la date de la commande décidant les conditions de mise en place d'un fonds de concours ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) : Rue du Roi René (réparation de can-délabre accidenté) avec recours à un éventuel tiers identifié

17) VENTE DE BOIS : DÉTERMINATION DES TARIFS

Considérant que les travaux forestiers à réaliser dans le cadre des travaux de l'opération « Territoire engagé pour la nature - TEN » permettent de valoriser le bois qui sera abattu en le proposant à la vente ; Vu les tarifs proposés par le bureau municipal en date du 25/10/2021 ; Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- Décide de fixer les tarifs de vente de bois ainsi qu'il suit : - Frêne : 25 € le stère - Peuplier : 15 € le stère

18) CONTRAT TEN - TRAVAUX FORESTIERS : VALIDATION DES TRAVAUX

M. le Maire rappelle que suivant délibération du 18/09/2019, le Conseil Municipal a décidé d'engager la commune dans le dispositif « Territoire engagé pour la nature » et mandaté le PNR pour solliciter les subventions destinées à financer les travaux de restauration des zones humides. Dans le cadre des travaux for-

estiers inscrits dans la 1^{ère} tranche de travaux, estimés à 17 650 € HT, il souligne qu'une subvention régionale de 14 120 € a été obtenue le 14/02/2020.

Il présente ensuite les résultats de la consultation pour les travaux forestiers.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- Décide d'attribuer le marché à l'entreprise PINEAU TP pour la somme de 33 924 € TTC ;

INTERCOMMUNALITÉ

19) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLÉE : RPQS 2020 SUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-39 relatif à la transmission de rapport d'activités des EPCI aux communes membres ; VU le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ; VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Baugeois Vallée du 23/09/2021 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination

des déchets pour l'année 2020 ; Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) prend acte du rapport sur l'élimination des déchets en précisant la volonté locale de maintenir la redevance incitative (ROMI) pour les orientations à venir

DIVERS

20) TÉLÉTHON 2021 - CONVENTION AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL (DCM N°11/2021-104)

M. le Maire rappelle que depuis 2013, les associations ménitréennes organisent annuellement et en alternance, le Téléthon sur le territoire communal. Il ajoute que la commune de La Ménitré a toujours participé pour apporter le soutien logistique nécessaire aux associations afin d'en faciliter le déroulement. Compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID-19, il ajoute que les associations ne porteront pas l'organisation en 2021. Il propose en conséquence que la commune de La Ménitré s'engage à cet effet avec la coordination départementale de Maine-et-Loire du Téléthon.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour)

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 15/12/2021

FINANCES

21) COMMUNE DE TUFFALUN : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISTE ROUTIÈRE

Vu la proposition de renouvellement de la convention de mise à disposition de la piste routière par la commune de Tuffalun pour les élèves de CM1 et CM2 des écoles publique et privée de La Ménitré ; Après avoir pris connaissance des principales dispositions de la nouvelle convention et des changements par rapport à la précédente convention conclue en 2018 pour un coût de 6.30 € par élève ; Considérant l'intérêt pour les élèves de la commune, de bénéficier de cet apprentissage à l'éducation routière ; Le Conseil Municipal après en avoir

délibéré et à l'unanimité (17 voix pour) :

- Accepte les termes de la convention de mise à disposition de la piste routière de la commune de Tuffalun, d'une durée d'un an à compter du 01/09/2021, renouvelable annuellement pour la même durée, par tacite reconduction ;

22) SUBVENTION UMAC : RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION BON D'ACHAT

Afin de soutenir le tissu commercial de proximité, M. le Maire propose de renouveler l'opération de fin d'année 2020 en proposant des bons d'achat aux administrés utilisables dans les commerces de la commune.

Considérant l'importance de soutenir les commerces du territoire lesquels partici-

pent à la vie et la dynamique du centre-bourg de La Ménitré ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (17 voix pour) :

- Décide de verser une subvention exceptionnelle de 3500 € à l'association Union Ménitréenne des Artisans Commerçants (UMAC) ;
- Dit que cette somme sera utilisée sous forme de bons d'achat de 5€ utilisables dans les commerces de La Ménitré (y compris les commerces présents sur le marché hebdomadaire) ;
- Dit que l'UMAC présentera régulièrement à la commune un état financier des bons réellement utilisés et que la somme correspondante aux bons d'achat inutilisés à l'issue de leur période de validité sera défalquée de la subvention annuelle versée par la commune à l'UMAC ;

23) BUDGET PRINCIPAL - OUVERTURE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT POUR 2022

Préalablement au vote du budget primitif 2022, la commune peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2021. Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2022 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil municipal peut également, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à engager, liquider et mander les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide l'ouverture des crédits à l'unanimité (17 voix pour)

24) SUBVENTION À L'ASSOCIATION ÉTAPE

Considérant que la commune de La Ménitré soutient financièrement l'association intermédiaire ÉTAPE par le versement annuel d'une subvention de fonctionnement ; Considérant que cette participation financière s'établit entre les communes de l'Entente Vallée selon une clé de répartition basée sur le nombre d'habitants de chaque commune ; Considérant que l'association ÉTAPE est une structure d'insertion par l'activité économique conventionnée avec l'Etat ; Considérant que cette association permet aux personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle, et de mesures spécifiques d'accueil et d'accompagnement ; Considérant qu'il relève de l'intérêt général de soutenir les missions sociale et solidaire de cette association ; Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (17 voix pour) :

- ▶ Décide de verser une subvention de 1815 € pour l'année 2021 et s'engage à verser une subvention de 1815 € pour l'année 2022

RESSOURCES HUMAINES

25) REPRISE DU PROTOCOLE ART (AMÉNAGEMENT ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL) ET JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

25-1 AMÉNAGEMENT ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°85-1250 du 26 novembre 1985 relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le projet de protocole d'aménagement et de réduction du temps de travail annexé à la présente délibération et l'avis du comité technique en date du 13 décembre 2021 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (17 voix pour) :

- ▶ Confirme que la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1607 heures ;
- ▶ Adopte la proposition ci-dessus exposée relative à la mise en œuvre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail au sein des services de la commune de La Ménitré, à compter du 1^{er} janvier 2022

25-2 JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (17 voix pour) :

- ▶ Décide que la journée de solidarité sera accomplie dans la collectivité de la manière suivante :
 - Le travail d'un jour férié précédemment chômé autre que le 1^{er} mai ;
 - Le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur ;
 - Toute autre modalité permettant le travail de sept heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel.

26) PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE PRÉVOYANCE DES AGENTS SELON LA PROCÉDURE DE LABELLISATION

Selon les dispositions de l'article 22 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre bénéficiaires, actifs et retraités.

Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attesté par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiées dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (17 voix pour) :

- ▶ Décide de participer à la protection du risque prévoyance pour ses agents titulaires et stagiaires, non titulaires de droit public et de droit privé, de la commune de La Ménitré, selon la procédure dite de labellisation avec un montant mensuel allant de 8€ à 10€ selon les catégories et proratisé pour les agents à temps non complets.

27) CRÉATION DE POSTES

27-1 CRÉATION DE 2 POSTES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

Considérant que la rémunération est versée à l'apprenti en tenant compte de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation qu'il poursuit ;

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

Considérant que le comité technique paritaire a été saisi pour avis ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (17 voix pour) :

- ▶ Décide de recourir au contrat d'apprentissage pour l'enfance jeunesse (Mise en place de projets d'animation en lien avec les services enfance-jeunesse) et l'environnement - mobilités - citoyenneté (en lien avec les comités consultatifs et conseil éco-citoyen)

27-2 CRÉATION D'UN POSTE CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le service finance/comptabilité ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité absolue (15 voix pour et 2 abstentions) :

- ▶ Décide de créer un emploi temporaire dans les conditions suivantes :
- ▶ Durée du contrat : 1 an à compter du 03/01/2022 à 35 heures en Catégorie C - Adjoint administratif territorial

ÉTAT CIVIL

2021

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

ADRESSE SES FÉLICITATIONS

AUX PARENTS DE :

Gabin AUGRY né le 28 février
 Tymaël BEILLARD né le 9 mars
 Samaël ORGEREAU né le 3 avril
 Nathanaël TOUENART né le 7 avril
 Zélia SAUMUREAU née le 11 mai
 Liör BINEAU née le 27 mai
 Arthur DELAIRE né le 20 juin
 Lya BARAT née le 18 juillet

Lino BIRONNEAU né le 26 août
 Elio MORIN DESMOUCEAUX né le 26 août
 Jade NOURRY née le 24 septembre
 Zack THIBAUT PÉGLION né le 30 septembre
 Lise BELDA née le 7 octobre
 Lily-Rose DEMETS née le 29 octobre
 Kali PERRY née le 22 décembre
 Inaya CHAIN née le 28 décembre



VOEUX DE BONHEUR À :

Le 22 mai : Pierre MEUNIER et Laure NICOLAS
 Le 5 juin : Nicolas GUÉRIN et Sandra ROUSSEAUX
 Le 26 juin : Matthieu HÉRAULT et Laurie RENAUX
 Le 10 juillet : Jean-Philippe AUTHIER et Gwenaëlle DAVID
 Le 21 août : Paulin BOURON et Gwendoline PIÉDOIE
 Le 2 octobre : Julien ORGEREAU et Olivia PIPITONE

PACS À LA MÉNITRÉ :

Le 20 mars : Maxence FERRET et Émeline BRACQUE
 Le 29 mai : Eddy DUMONT et Aurélie DESNOS
 Le 13 septembre : Thomas QUARTIER et Jeanne BONVALET-SEVET

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Le 10 janvier : Claudette FOUILLADE née ROUSSEAU
 Le 1^{er} février : Philippe CHASSÉ
 Le 20 mars : Antoinette NEVEU née SÉCHET
 Le 25 mars : Suzanne FONTAINE née BOUZILLÉ
 Le 5 avril : Yves LOUVET
 Le 5 avril : Luc GOHIER
 Le 5 avril : Germaine DUBREIL née CLOSSAIS
 Le 9 avril : Francine RAYMOND née SCHWOB
 Le 10 avril : Éliane MAINGUY née COLLET
 Le 18 avril : Lydie BOUGREAU née DESVIGNES
 Le 18 avril : Louise MICHELET née LASALLE
 Le 24 avril : Jacky DEBRAY
 Le 28 mai : Bernard MARCHAND
 Le 8 juin : Jeanne ROBERT née DROUET
 Le 11 juin : Bernard HARDOUIN

Le 28 juin : Armelle LYONNET née LAVIE
 Le 10 juillet : Pierre LAXAGUE
 Le 16 juillet : Kévin JUMEAU
 Le 12 août : Michel MARCHAND
 Le 19 août : René HERBETTE
 Le 18 septembre : Gilles GAUTIER
 Le 30 septembre : Jean-Luc MÊME
 Le 23 septembre : René PINIER
 Le 20 octobre : Rémy RICHIÉ
 Le 23 octobre : Annic BELOUINEAU née LEMER
 Le 21 novembre : Simone RÉVEILLON née RIN
 Le 25 novembre : Félix MERT
 Le 24 décembre : Josiane TAUGOURDEAU née DELAPORTE
 Le 26 décembre : Gérard AUBEUX

LA PAROLE AUX COMITÉS

COMITÉ ESPACE VERT ET ENVIRONNEMENT



Le comité espace vert environnement avec le conseil éco citoyen a réalisé le 20 novembre dernier la plantation de 600 arbres à côté du terrain de bicross. Cette action a été l'occasion de retrouver de nombreux ménages mais aussi des personnes des alentours. Une centaine de personnes sont venues apporter leurs bras et leur soutien. L'animation musicale a permis à chacun de travailler et de partager dans la bonne humeur.

Le comité ne compte pas en rester là et souhaite pour 2022 continuer de proposer des projets qui rassemblent autour du végétal.

En mai juin le comité des villes et villages fleuris viendra dans notre commune, ce sera pour nous tous l'occasion de montrer notre engagement à travailler ensemble des solutions et un paysage qui nous réunit.

Parmi les projets en cours de réflexion et qui devraient aboutir en 2022, on retrouve la mise en place de jardins partagés, la poursuite de l'action de plantation des pieds de murs avec le CNPH Piverdière, la végétalisation des abords de la commune et bien d'autres.

Pour réfléchir et réussir les projets nous avons besoin de vous, aussi vous pouvez solliciter le comité sur les thèmes

énoncés ou en proposer d'autres. L'embellissement de la commune est aussi l'affaire de chaque habitant, nous recherchons des personnes qui souhaiteraient (selon leurs dispositions) participer à des actions citoyennes tel que des plantations de fleurs ou d'arbres ou autres,...

Si vous souhaitez vous investir, vous pouvez en informer l'accueil de la mairie. Merci.

« Que l'année 2022 vous soit riches d'échanges et fleurs »



PROJETS 2022

REMETTRE L'HUMAIN AU CŒUR DES POLITIQUES LOCALES



Réhabilitation du logement ancien gîte pour l'Espace Jeunesse en centre bourg



Réhabilitation de la salle Pessard (1979) avec travaux d'isolation, éclairage, et installation de panneaux photovoltaïques



Les actions de citoyenneté se multiplient avec par exemple le conseil municipal des jeunes

Depuis bientôt 2 ans nous sommes conditionnés à un futur en constante incertitude où élus locaux et agents sont mobilisés face à la gestion de la crise sanitaire. Il faut au quotidien être réactif et mettre toute son énergie pour maintenir les services publics en toute sérénité tout en gardant le cap des projets du mandat et la vision pour la commune. Il faut aussi maintenir le lien avec les habitants et en cette période se projeter vers l'avenir.

Ainsi, les vœux annulés, la **reconduction pour la 2^e année de l'opération bon d'achat** dans les commerces de la commune en lien avec l'association UMAC (Union Ménétréenne des Artisans Commerçants) a été acté. De même, l'écrit ayant encore une importance dans le lien, pour la seconde année consécutive une **carte de vœux** a été réalisée avec cette année les jeunes talents ménétréens (les enfants des écoles dans le cadre d'un concours de dessin organisé par le conseil éco-citoyen)



Soutien au commerce local avec restructuration et mise aux normes du commerce et du logement

- ▶ 2022 « Remettre l'humain au cœur des politiques locales » et avoir une politique volontariste pour faire avancer la commune et son territoire.
- ▶ Dynamique de développement local partagé par l'ensemble de l'équipe municipale autour de projets structurants, d'accompagnement et de citoyenneté pour la commune.
- ▶ 2022 : Après le développement du marché en 2021, la volonté est de soutenir les vitrines commerciales de la commune
- ▶ Pour cela en ressources humaines la commune a recruté en s'appuyant sur la technicité d'un poste de gestion comptable dont une des missions sera une veille active en matière d'aides, de subventions et recherche de co-financements avec des missions transversales au sein des services de la commune. C'est une vision moderne pour une collectivité de notre strate mais la crise nous amène aussi à penser et réfléchir autrement la gestion communale. Il faut aujourd'hui changer nos pratiques, arrêter le travail « en silos », encourager le collectif.

« Et comme humainement il faut vivre avec des projets d'avenir fédérateurs, nous lançons en ce début d'année le comité « La Ménétré 2024 » pour le bicentenaire de la commune et décliner une politique événementielle à travers des projets communs ! »

GRANDS PROJETS 2022

BÂTIMENTS

- ▶ **Réhabilitation** du local commercial ex tabac-presse + logement
- ▶ **Réhabilitation** du local espace jeunesse sur le Pôle Espace Pessard
- ▶ **Restructuration** de la Salle Joseph Pessard (isolation + éclairage + panneaux photovoltaïques)
- ▶ **Patrimoine** : réfection du mur d'enceinte de la mairie
- ▶ **Réflexion** autour d'un espace de co-working sur le pôle gare

CCBV*

- ▶ **Aménagement du Pôle tertiaire** (25 salariés) sur l'ex Espace jeunesse
- ▶ **Travail sur les sentiers de randonnée** (nouveau balisage) en lien avec le service tourisme de la ccbv*

* Communauté de Communes Baugeois-Vallée

ENFANCE JEUNESSE

- ▶ **Mise en place** du dispositif argent de poche qui commencera au printemps avec des jeunes qui s'inscriront sur des petits travaux sur la commune (exemple repeindre les bancs, jeux de sociétés avec l'accueil de loisirs..) et encadrés par les services de la commune
- ▶ **Projet BD** avec Tehem et les jeunes de l'Espace jeunesse
- ▶ **CMJ** : projet de sécurisation du city stade - à côté de la salle Joseph Pessard pour favoriser la sécurité des usagers
- ▶ **Ecoles** : poursuite de la réflexion avec le CAUE* sur la restructuration des sites et accueil péri-scolaire

* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CULTURE

- ▶ **Mystères de Loire** au pluriel fin mai avec des nouveautés
- ▶ **Apéro-concerts** sur 3 dates
- ▶ **Accompagnement des associations culturelles** : 20 ans de l'association PEFAB
- ▶ **Patrimoine** : lancement de la réflexion sur la valorisation de la collection Marc Leclerc

PLU*

- ▶ **Construction** : densification de la commune avec validation du PLU en cohérence avec le SCOT**
- ▶ **Lancement de l'étude** sur le quartier rue du pignon blanc (7/8 logements)
- ▶ **La Hune** 6 logements avec Anjou Atlantique Accession
- ▶ **Accompagnement** des propriétaires de terrains disponibles

* Plan Local d'Urbanisme

** Schéma de Cohérence Territorial

ESPACES VERTS

- ▶ **Concours 3^e fleur** (valorisation du fleurissement et paysagère) et lancement d'un projet co-construit avec le CNPH-Piverdière pour la végétalisation de la Mairie.
- ▶ **Contrat TEN** avec la CCBV* et le PNR** - Territoire Engagé pour la Nature - requalification des zones port Saint Maur, Boire Girard, Fraubert - préservation des frênes têtards
- ▶ **Étude** sur la voie verte du stade à la gare jusqu'au Port Saint-Maur

* Communauté de Communes Baugeois-Vallée

** Parc National Régional

VOIRIE

- ▶ **Sécurisation** des bords de Loire
- ▶ **Poursuite de l'enfouissement** des réseaux rue du Roi René
- ▶ **Aménagements** dans les quartiers en lien avec les habitants
- ▶ **Radars pédagogiques** installés en ce début d'année, ils seront mobiles et vont tourner sur la commune pour favoriser le ralentissement de la vitesse

COMMUNICATION

- ▶ **Plan numérique** après le lancement du nouveau Méni'bulletin en 2021
- ▶ **Borne interactive** devant la mairie, application gratuite (pour tous) et nouveau site internet avec des informations en temps réel - participation citoyenne
- ▶ Lancement du **nouveau logo de la commune** avec charte graphique
- ▶ **Nouveau portail famille** pour faciliter les inscriptions interactives des enfants (restaurant scolaire, activités péri-scolaires..)

SOCIAL

- ▶ **Diagnostic social de territoire** - Analyse des Besoins Sociaux
- ▶ **Mise en place d'un logement d'urgence** (au-dessus de l'Espace de la Vallée)
- ▶ **Accompagnement des publics fragiles** (banque alimentaire, aides facultatives) et poursuite du soutien France Services

CONSEIL ECO-CITOYEN

- ▶ **Accueil d'une stagiaire** pour développer les actions de citoyenneté et de développement durable, les actions liées aux mobilités et déplacements doux (vélos)

ASSOCIATIONS

- ▶ **Accompagnement** des associations et du bénévolat.
- ▶ **Hausse du nombre** (+15%) des inscriptions chez les jeunes dans les associations sportives

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

La première année du CMJ arrive à son terme. De beaux projets ont pu voir le jour.

En effet 3 groupes ont été formés avec des thèmes différents (Solidarité/Eco-citoyen/Urbanisme-Loisirs). Chaque groupe a voté pour un projet à réaliser à court et long terme sur l'année 2021.

Le groupe éco-citoyen composé de : Lola, Sarah, Yaëlle, Emie et Etienne ont organisé le samedi 27 novembre une journée ramassage des déchets sur la commune. 30 personnes ont participé et nous avons ramassé 106 KG de déchets ! Nous avons terminé la journée par un goûter partagé.



Un deuxième projet s'est concrétisé, avec le **groupe solidarité composé de : Noémie, Laly, Briec, Maïlys**. Celui-ci a mis en place une collecte de jouets/livres/vêtements pour les enfants de 0 à 11 ans. La collecte a eu un grand succès car il a fallu 3 grosses voitures pleines pour tout emmener aux restos du cœur d'Angers et Beaufort en Vallée.



Merci aux Ménitréens pour leur générosité. Ce projet s'est terminé par une visite des restos du cœur sur Angers le mercredi 08 décembre, c'était une expérience humaine enrichissante pour les jeunes.

Le dernier groupe composé de : Soizic, Bérénice, Liam, Eloan et Nathan ont un projet qui concerne l'aménagement du city stade. Ce projet est cours de réalisation et continuera en début d'année 2022.

De nouveaux projets verront le jour en 2022. Ces jeunes élu(e)s sont motivés et ont beaucoup d'idées.

« Le conseil municipal des jeunes vous souhaite une belle année 2022. »



MULTI'ACCUEIL

GABAR'RONDE

Le multi accueil s'est paré de belles décorations réalisées par les enfants pour les fêtes de fin d'année !
 « Toute l'équipe de Gabar'Ronde vous souhaite une très belle année 2022. »



INSCRIPTIONS / RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à nous contacter pour une inscription ou pour tout renseignement.
 Responsable de la structure : Céline NAWROT

▶ par téléphone au
02 41 44 43 55

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT



"L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MÉNITRÉ C'EST TROP BIEN !"

CONTACT

Florian Doisneau (Directeur)

3 rue Saint Jean, La Ménitré

▶ par téléphone au

02 41 45 68 64

ou 06 30 62 31 81

▶ par mail :

alsh@lamenitre.fr

UN ESPACE JEUNESSE

VACANCES DYNAMIQUES



C'est la fin d'une année 2021 riche en évènements à l'espace jeunesse. Une année marquée par un changement de lieu provisoire.

Les vacances de cette année ont été marquées par de belles et enrichissantes sorties culturelles (Château de Saumur, Forteresse de Chinon), ainsi que des sorties de loisirs (Laser Game en plein air à Chinon, Escape Game, Match des Ducs d'Angers...etc).

Nous avons eu la visite d'intervenants qui nous ont partagé leurs univers (Ecriture Musical, Céramique...etc). Des vacances dynamiques avec un nombre de jeunes en forte augmentation.

Rendez-vous l'année prochaine pour un beau projet autour de la BD en lien avec le service culture de la mairie, mais surtout un nouveau local pour l'espace jeunesse ! Les jeunes ont des idées plein la tête avec une motivation débordante !

« Les jeunes de l'espace jeunesse vous souhaitent une belle année 2022 ! »

CONTACT

Contact : Arnaud Calcagni

(Responsable de l'E.J.)

▶ espacejeunesse@lamenitre.fr

▶ 07 86 03 65 03

▶ Facebook :

"Espace Jeunes La Ménitré"

▶ Instagram :

espacejeunesselamenitre49

ÉCOLE PIERRE PERRET

UNE BELLE FIN D'ANNÉE 2021 À LA MATERNELLE



L'arrivée de Noël a été fêtée avec beaucoup de Joie cette année encore !

Ce fût l'occasion d'une journée Cuisine pour agrémenter le Buffet de Noël et un goûter très réussi et apprécié par les gourmands dans la salle de motricité. Dans les classes les ateliers d'arts visuels se sont multipliés.

La semaine précédente, l'école avait programmée la venue de la Compagnie « Trombines à coulisses » que les enfants avaient tant apprécié en juin, pour un nouveau Spectacle drôle autour des contes traditionnels : « SAKABUL »

Malgré les multiples contaminations sur notre commune, l'école a réussi à maintenir toutes les classes ouvertes jusqu'à

l'arrivée des vacances et l'équipe s'en réjouit. Les enfants ont ainsi pu préparer les fêtes et continuer les activités sans interruption.

La suite de l'année sera, elle, placée sous le signe des contes et de ses personnages dont le loup !. La fête de fin d'année prévue en juin devrait en être une belle illustration.

Les arts visuels et le potager continuent d'être des projets phares dans l'école et quatre nouvelles interventions de l'intervenante Laurence Pellau sont programmées pour décorer le mur d'enceinte de l'école côté jardin et faire des créations en volume autour des petites bêtes du Jardin .

« En janvier, quatre nouveaux petits élèves de Toute Petite Section ont fait leur entrée à l'École Maternelle. Une grande étape pour eux, mais toute la classe était prête à les accueillir chaleureusement ! »



INSCRIPTIONS

Pour les inscriptions durant l'année scolaire vous pouvez contacter soit la Mairie, (renseignements auprès d'Aurélie Rabouin), soit la directrice Madame Roux.

- ▶ par mail : ecolemat.pierreperret@gmail.com
- ▶ ou par téléphone au **02 41 45 66 82**

RESTAURANT SCOLAIRE DEVINETTES, RÉBUS ET AUTRES JEUX

Le 1^{er} jeudi de chaque mois les enfants cherchent le plat préféré de leurs animateurs. Devinettes, rébus et autres jeux aident à les démasquer !



Magalie et sa salade César



Perrine et son pain de thon
Isabelle et sa mousse au citron



Enquête en cours !

ÉCOLE MAURICE GENEVOIX

LES ÉCOLIERS S'ACCROCHENT AUX PROJETS

Ballottés par le COVID, les écoliers s'accrochent aux projets. Les 124 écoliers de Maurice Genevoix continuent leurs apprentissages dans ce qui est la 3^e année scolaire « Covidée ». Parfois masqués, démasqués, re-masqués, parfois testés, cas-contacts, en distanciel avec des classes fermées, parfois positifs, négatifs, asymptomatiques, les jeunes ménitréens s'adaptent et poursuivent le travail dans la bonne humeur. Privés de séances de natation depuis deux ans, les CE1 et CE2 ont pu profiter des 9 séances à Pharéo. Les CM1 et CM2 ont pris le relais pour, espérons-le, 8 séances.

De la marine de Loire...

En ce début d'année, les élèves de CM2, une des 20 classes lauréates d'un appel à projet mis en place par la Mission Val de Loire, ont pu découvrir « La Marine de Loire ». De La Ménitré, la majorité des élèves connaît le port Saint-Maur, superbe espace aujourd'hui lieu de détente et de contemplation, théâtre d'évènements culturels. De leur village, ils sont très nombreux à connaître l'activité de production de semences. Mais peu savaient qu'autrefois l'activité était d'abord tournée vers le fleuve royal, la culture du chanvre et le commerce sur la Loire. Plusieurs intervenants ont passionné les CM2. Les animateurs de la Maison de Loire en Anjou ont proposé une journée au Port

Saint Maur et la réalisation d'une maquette de gabare. L'autre temps fort fut la rencontre avec Jean-Marie Radotin, Ménitréen, correspondant de presse, marin, l'un des meilleurs photographes amateurs de Loire. Ses photos et sa connaissance de l'histoire de cette marine de Loire ont passionné les CM2.

...A une balade chez l'Empereur de Chine

D'avril à juin, tous les élèves se verront proposer des interventions liées à la culture chinoise traditionnelle et aux arts martiaux internes. Pour cela, l'école s'est associée à Gaëlle QUINTREC, intervenante diplômée dans le cadre d'ateliers de Tai Chi Chuan, calligraphie, peinture chinoise (discipline). Chaque jeudi et vendredi au travers d'ateliers, l'école fonctionnera au rythme des 5 animaux du Tai Chi Chuan. Ainsi chacune des 5 classes de l'école sera associée soit au singe de l'été, au tigre du printemps, à la grue de l'automne, au cerf de l'hiver ou encore à l'ours de l'intersaison. Les enseignants présenteront 5 traditions chinoises : les lanternes, les Koi nobori, les cerfs-volants, les dragons, les jeux de cartes chinoises.

Le vendredi 24 juin 2022 le fruit de ces ateliers sera présenté à l'occasion de la fête d'école annuelle. Une présentation d'ensemble de mouvements de Tai Chi Chuan sera proposée sur la place de l'église.



Les CM2 au port Saint Maur à la découverte de l'histoire de la Marine de Loire

ÉCOLE SAINTE-ANNE

OGEC



L'OGEC Ecole Sainte Anne a organisé et organise à partir du 9 janvier 2022 une vente de fromages de producteurs pour financer des projets pédagogiques de l'école.

Le catalogue est disponible sur sinergy.fr.

La date limite pour les commandes est le 14 février 2022.

CONTACT POUR LES COMMANDES

▶ par mail : vincentgrolleau@hotmail.fr

▶ ou par téléphone au **06 09 63 35 79**

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LIRENLOIRE

LE NOUVEAU PROGRAMME DES ANIMATIONS

de Janvier 2022 à Juin 2022 est sorti !

Il est disponible à la médiathèque et sur le site de la commune de la Ménitré.

10 RENDEZ-VOUS VARIÉS ET POUR TOUS LES ÂGES !

PENSEZ À RÉSERVER

► par téléphone au
07 85 08 09 80

Livre comme l'air

Programme des animations

de janvier à juin 2022

Médiathèque de La Ménitré N° 2

<p>KAMISHIBAI petit théâtre d'image pour nous faire voyager</p> <p>10 h médiathèque mercredi 23 février</p>	<p>Petit dés' musical</p> <p>Se laisser emporter au cœur de la forêt...</p> <p>10h médiathèque mercredi 6 avril</p>	<p>Bébés lecteurs PAPA</p> <p>Histoires, contes et chansons pour les tout-petits de 0 à 3 ans.</p> <p>10h30 médiathèque vendredi 17 juin</p>
<p>MONSIEUR & MADAME</p> <p>duo musical</p> <p>16h espace culturel dimanche 6 mars</p>	<p>Projection de film</p> <p>Film d'animation pour toute la famille</p> <p>19 h espace culturel vendredi 13 mai</p>	<p>Les adhésions à la médiathèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annuelle La Ménitré : GRATUIT pour - de 18 ans - 8€ pour les adultes - 4€ tarif réduit pour le 2ème adulte du foyer, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, étudiant de plus de 18 ans, saisonnier. - Annuelle réseau : - 14€ individuel - 21€ famille
<p>Bébés lecteurs les véhicules</p> <p>lectures pour les petits à vos marques, prêts! Partez!</p> <p>10h30 médiathèque Vendredi 18 mars</p>	<p>Lecture sur herbe Afriques</p> <p>Ambiance Burkinaabé, par les lecteurs de lirenloire pour les 20 ans de l'association PEPAB</p> <p>18h30 port Saint Maur vendredi 3 juin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vous pouvez emprunter 8 documents (livres, bandes dessinées, albums, magazines) plus 3CD et 2DVD. - Pendant 4 semaines. <p>La médiathèque en réseau avec Beaufort, vous permet d'emprunter dans les deux bibliothèques.</p> <p style="font-size: small;">site internet pour les deux bibliothèques : bibliotheque.beaufortnanjou.fr</p>



LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE

- les mercredis de 15h45 à 18h30
- les vendredis de 16h à 18h30
- les samedis de 10h à 12h45

Venez à la médiathèque choisir vos livres et disques parmi les nouveautés arrivées en décembre. Un grand nombre de nouveaux DVD choisis avec soin sont disponibles aussi !

LIRENLOIRE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2022

ASSOCIATION LA COURTE ÉCHELLE

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Une équipe d'accompagnateurs bénévoles proposent une aide gratuite aux devoirs, assurée par un bénévole pour les enfants du CP au CM2 et 6^e.

Cet accompagnement s'inscrit dans une relation de confiance, où chaque jeune trouve l'appui d'un adulte qui l'aide à s'organiser et à prendre conscience de ses capacités dans un souci d'autonomie. Cette aide aux devoirs a lieu en général le soir après la classe, parfois le mercre-

di, à raison d'une à deux heures par semaine dans une salle communale. L'accompagnateur propose aux parents un suivi personnalisé de leur enfant et facilite leur dialogue avec l'enseignant.

Notre association est implantée à La Ménitré, Corné, Mazé, Beaufort en Anjou et Fontaine-Guérin.

Cette année 31 bénévoles participent à l'accompagnement de 27 enfants.

7 bénévoles habitent la Ménitré.

5 d'entre eux accompagnent 4 enfants une ou deux fois par semaine à la Médiathèque de La Ménitré.

Les 2 autres interviennent au Centre Social de Beaufort en Anjou.

CONTACT

▶ par téléphone au
02 41 45 60 89

LES SAPEURS-POMPIERS

LA VIE DU CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION RENFORCÉE

L'adjudant Chef LE QUERE Philippe rentré comme sapeur-pompier volontaire en 1997. « Au fil des années, j'ai passé différentes formations diversifiées et intéressantes. L'encadrement et l'ensemble de la caserne n'hésitent pas à nous préparer afin de réussir le passage à l'École Départementale d'Incendie et de Secours (EDIS) située à Feneu et de ressortir avec le diplôme de la formation demandée.

Suivant l'expérience et les compétences de chacun d'entre nous, on nous attribue des responsabilités. Actuellement je suis Chef de garde, secrétaire de Centre et Chef du bureau logistique. »

La sapeuse-pomprière VACCA Anaïs

« Je suis rentrée au CPIR (Centre de première intervention) de La Ménitré le 1^{er} juillet 2021 en tant que SPV (Sapeurs-pompiers volontaires). J'ai vraiment été très bien accueillie par tous les collègues de la caserne et tout de suite sentie une très bonne entraide et un soutien.

J'ai donc par la suite suivi les formations de prompt-secours, SUAP (Secours d'urgence aux personnes) et PPBE (protection des personnes et des biens et de l'environnement) entre juillet et août. Il faut également que je valide la formation incendie. »

Celles-ci sont très intéressantes et demande de la motivation. Les formateurs sont très à l'écoute et la cohésion entre les stagiaires est également importante pour évoluer.

Le programme des formations allie un très bon équilibre entre théorie et pratique. Les formateurs s'investissent énormément pour varier les mises en situation professionnelle, faire participer des intervenants extérieurs, ce qui rend les formations d'autant plus motivantes. Alors n'hésitez pas à frapper aux portes de la caserne, vous y serez très bien reçus. Nous prendrons le plus grand soin à répondre à toutes vos questions et à dissiper vos doutes. »

« Si vous avez l'ambition d'aider votre prochain et de la motivation, le centre de La Ménitré recrute des hommes et des femmes âgés de 18 ans et plus. »



PERSONNES À JOINDRE

Le Chef de centre, le Lieutenant CRUBLEAU Michel

▶ par téléphone au
06 62 77 71 54

ou son adjoint le Lieutenant VINCENT Stéphane

▶ par téléphone au
07 86 78 63 28

▶ Facebook :
"C.A.S Toile De Graines"

▶ Instagram :
espacejeunesselamenitre49

ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS



Les 5 activités de ALES ont repris en septembre dans la Joie et la Bonne humeur !

Nos 4 coaches animent avec attention les séances sportives pour qu'elles soient accessibles à tous et afin que chacun s'y sente bien. Nous avons le plaisir de vous les présenter !

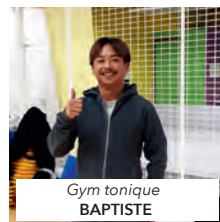
Les séances se déroulent toujours dans une très bonne ambiance, dans le respect des contraintes sanitaires (PASS obligatoire et masque pour les sports en salle, le gel est fourni).



Gymnastique d'entretien
CYRIL



Zumba
NATHALIE



Gym tonique
BAPTISTE



Marche nordique
YVES

► GYM D'ENTRETIEN

Ghislaine LONQUEU (02 41 45 66 07)
Le jeudi de 10H45 à 11H45 - Salle Emile Joulain.
COACH : Cyril LEBLONG

► GYM TONIQUE

Nadine VERITE (07 50 07 40 78)
Le mardi de 20H à 21H - Salle Pessard
COACH : Baptiste GOHIER

► BADMINTON

Stéphane JOBARD (06 85 39 39 24)
Le jeudi à partir de 20H00
Salle Pessard

► **ZUMBA** - Isabelle NICOLAS
(06 32 45 83 21). Le mercredi de
19H30 à 20H30. Salle Pessard.
COACH : Nathalie MACHADO

► MARCHE NORDIQUE

Yolande CADEAU (06 81 56 69 64)
Le lundi de 9H30 à 10H30 - généralement, la marche se déroule sur les bords de Loire
COACH : Yves MARSILLE

Nous rappelons que ces activités sont ouvertes à tous et qu'il est possible de s'inscrire en cours d'année ! Il n'y a pas de séances pendant les vacances scolaires. Il est proposé pour chaque activité des séances de découverte (prêt de bâtons pour la marche Nordique).



ADAM

VIDE GRENIER 5 JUIN 2022

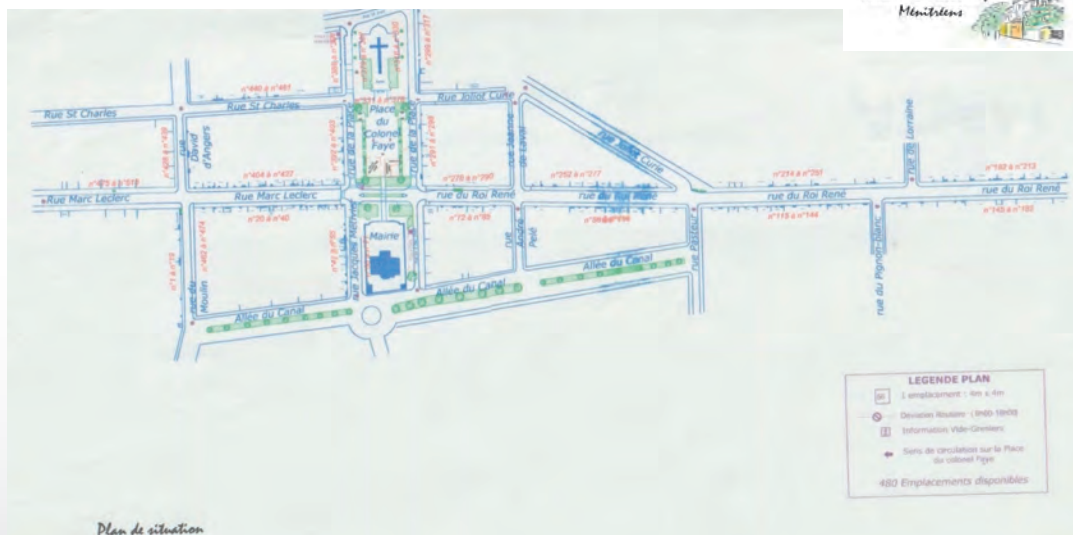
Après deux années annulées suite à la crise sanitaire, l'Association ADAM organise le dimanche 5 Juin 2022 son 22^{ème} vide-grenier dans le centre bourg et les rues adjacentes. (plan ci dessous)

La priorité des réservations est donnée aux habitants des rues concernées du 16 au 30 mars 2022. Elles se dérouleront le mercredi de 14h à 18h au foyer rural de La Ménitrière et le samedi matin de 10h à 13h place Léon Faye de la Ménitrière en même temps que le marché.

À partir du 1^{er} avril 2022, les inscriptions seront ouvertes pour tout le monde.

Nous serons présents sur le marché tous les samedis de 10h à 13h pour les inscriptions. Elles pourront se faire par téléphone au 07 50 08 10 27 ou par mail : adam.lamenitre@gmail.com

Le tarif est de 10€ pour un emplacement de 4m par 4m environ



AU JARDIN DE MA COUSINE

LES PROJETS ÇA POUSSENT

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021

Une création d'un **emploi associatif** à temps partiel (animatrice) a pu avoir lieu.

4 chantiers de cohésion se sont réalisés pour 53 jeunes volontaires en service civique auprès de Unis-Cité Angers. Ensemble, nous avons pu faire une co-réalisation : zone de compost, nourrissage des haies, 1^{ère} mare, 1 panneau signalétique géant.

NOVEMBRE 2021

Le service Economie Agricole de la Direction Départementale des Territoires 49 sera un de nos partenaires pour la création de **Jardins partagés et familiaux** sur le terrain en 2022. Des espaces sont disponibles pour des personnes souhaitant jardiner dans un potager **collectif**. Nous proposons aussi 6 mini parcelles pour des personnes intéressées par la culture vivrière **familiale**.

De plus, il y a eu un accueil hebdomadaire de 4 jeunes engagés volontaires en mission "ecovolonterre" à Unis-Cité Angers. Ils ont participé à la création ou restauration de lieux de haute valeur écologique sur le terrain : mare, abris pour les reptiles, insectes, oiseaux. **Préparation des espaces de jardins partagés et familiaux** ont été une de leurs missions.

DÉCEMBRE 2021

Proposition d'un **"Pass Agissant"**, inauguré lors du 1^{er} Marché de Noël de la commune. C'est un **engagement financier** aux côtés de l'association pour **pérenniser l'emploi** créé en septembre. L'association propose en contre-partie des **ateliers**, voici ceux du 1^{er} trimestre : "Ces plantes qui nous veulent du bien", "Carnet de voyages au jardin", construire une maison à insectes, Récup et Impression 3D, Projection Débat "l'écologie au quotidien", Fabriquer des nichoirs à oiseaux, Permaculture Humaine...

À tout moment, vous pouvez **offrir ce "Pass'Agissant"** à l'un(e) de vos proches



JANVIER 2022

Nos ateliers réguliers continuent en 2022 :

- ▶ **TAI CHI CHUAN**, le lundi
- ▶ **LE CORPS DANSÉ**, 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois.
- ▶ **ÉCRIRE AU JARDIN**, 1^{er} mardi du mois, nouvelle salle : Le Futreau, Espace Vallée
- ▶ **JARDIN OUVERT**, le mercredi de 14h30 à 16h30, pour tous, gratuit, sans réservation : l'occasion de discuter, rencontrer, jardiner ou pas, au 44 rue des Vendellières

Nouveauté 2022 : "Cultiver sa détente" le jeudi soir de 18h30 à 20h, salle Emile Joulain, espace de la Vallée

FÉVRIER 2022

Réunion de présentation des jardins partagés et familiaux Au Jardin de ma Cousine le **mardi 15 février 2022, de 20h à 22h, Espace Culturel, La Ménitrie**



Au jardin de ma cousine

Un jardin pour être bien,

Un jardin pour être en lien.

Contactez l'association

Guyène 06 86 76 85 31

Claudie 06 87 71 06 85



aujardindemacousine@gmail.com



Au Jardin de ma Cousine

LES AMIS DES ORGUES



Fiori Mucisali

à définir précisément. Les élèves de la classe d'orgue interviendront avec leur professeur ainsi que différents ensembles de jeunes musiciens. Les uns et les autres trouveront là l'occasion de jouer devant un public.

À propos de classe d'orgue mise en place lors de la rentrée 2021, trois adultes et deux enfants pratiquent régulièrement l'instrument ménitréen et aussi beaufortais sous la conduite de leur professeur Clémence Lebon. Par ailleurs, il est toujours possible pour un adulte ayant déjà des connaissances musicales et une pratique instrumentale de s'inscrire auprès de l'École de musique. Pour les enfants intéressés, il leur faudra attendre patiemment la rentrée 2022.

DERNIÈRE INFORMATION.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 24 février à 20h. Ce sera l'occasion traditionnelle de présenter le bilan de l'année écoulée et les projets à venir. Les Ménitréens sont donc invités à y participer et à échanger avec elle sur ses orientations de programmation de concerts.

L'association souhaite à tous une heureuse année 2022 en espérant qu'elle ne ressemblera pas à la précédente quant à la situation sanitaire. Faisons le vœu que 2021 ne sera plus qu'un mauvais souvenir à oublier bien vite pour pouvoir se projeter dans l'avenir et profiter des événements rassembleurs et festifs à partager.

Roussillat. Au programme, des pièces anciennes (Monteverdi...) mais aussi modernes (Ravel...) . Pour ce concert intitulé « Bestiaire vocal et poétique », des récitants, chanteurs eux-mêmes, accompagneront les œuvres musicales de textes évoquant les animaux de la création et du monde fantastique. Dimanche 20 mars à 16h en l'église de La Ménitré.

C'est ainsi que notre premier concert accueillera un Ensemble Vocal reconnu dans toute notre région pour la qualité de ses prestations a cappella : Fiori Mucisali sous la direction de madame Françoise

Autre proposition de concert : le dimanche 22 mai à 16h. L'association a donné carte blanche à l'École de Musique Baugeois-Vallée et à son directeur Lionel Fache pour un programme restant

CONTACT

▶ par téléphone au
07 88 93 41 69 ou 09 63 55 64 45

ASSOCIATION FOYER RURAL

Pour toutes demandes de location de salle, vous pouvez vous adresser auprès de Mme BOUSSARD Martine au 06 86 05 18 68.

Nous recherchons des personnes volontaires pour intégrer notre association alors n'hésitez pas !

COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 2022 :

Présidente : Mme MASSON Peggy
Vice-président : Mr ANJARD Alain
Trésorière : Mme BOUSSARD Martine
Vice-trésorier : Mr JEGAT Johnny
Secrétaire : Mme MASSON Mélanie
Vice-secrétaire : Mr BOUSSARD Christophe
Membres : Mr CANEVET Dominique
 Mr TAVARES Marco
 Mr JEGAT Gilles
 Mme JOLIVET Evelyne



DU NOUVEAU À L'ASSOCIATION LAO GONG !

Alain Leray a repris l'enseignement du Qi Gong à La Ménittré à la suite de Claudia Clément. Il nous enseigne d'autres formes de qi gong (viet qi gong) qui nous apportent nouveauté, toujours bien-être et de la sérénité.

Cette forme de gym douce agit sur nos centres d'énergie et amène notre corps à s'assouplir, se muscler et nous aide à lâcher prise.

Les cours ont lieu le mardi de 14h30 à 15h45 et le jeudi de 16h00 à 17h15 à la salle Émilie Joulain Espace La Vallée.

« Venez découvrir l'activité sur un cours, vous serez les bienvenus »

CONTACT

Edith Goisbault - Présidente
▶ par téléphone au 07 52 63 88 04



CLUB NAUTIQUE LA MÉNITRÉ

Encore une année perturbée par la crise sanitaire. Malgré tout nous avons essayé de maintenir les liens avec la quarantaine de nos membres à travers deux animations réalisées en plein air. Le 8 mai notre traditionnelle descente de Loire entre Saumur et La Ménittré. Sur l'eau 19 embarcations comprenant canoë, kayak, dériveurs, et canots à moteur. Beau temps, avec une Loire à la cote de Saumur de + 0,14 m, suffisamment pour une agréable navigation.

Le 31 juillet : Soirée aux îles qui se termine dans la cour et dans notre local pour cause de mauvais temps. Merci à la trentaine de membres qui ont bravé les frimas de l'été pour venir prendre l'apéritif !

Malgré un été moyen les plus mordus d'entre nous ont fait des sorties à la journée ou en après-midi, avec une prédilection pour les voileux des remontées vers le Thoureil et la plage des Sablons aux Rosiers. Des

sorties aux moteurs avec un ou deux bateaux vers Les Ponts de Cé, Chalonnes, La Mayenne et la Sarthe ont également été organisées avec quelques personnes sur un ou deux bateaux.

Le 14 août nous avons joué au passeur en traversant en plusieurs voyages, des clients de la guinguette La Dérive vers Saint Maur pour des échanges gustatifs entre les vins des berlots et la bière des vallerots ! Sympathiques rencontres avec des vacanciers ou des agevins.

Depuis maintenant un an nous sommes basés dans notre nouveau local mis à notre disposition par la commune. Lieu qui permet le stockage des canoës, kayaks, dériveurs du club, leurs entretiens et surtout de se retrouver après les sorties pour commenter les exploits nautiques autour d'un verre.

Descente de Loire du 8 mai 2021



CONTACT

Pour rejoindre le club contacter
Jean Marie Radotin - Président
▶ par téléphone au
06 70 46 54 27
ou son **Vice-Président - Lionel Thuleau**
▶ par téléphone au
02 41 54 08 30

Nous sommes à la disposition de chacun pour des conseils d'achats et ventes de matériel, organisation de sorties nautiques, réparation etc.

LES PICS VERTS DE LA LOIRE

L'association Les Pics Verts de la Loire, vous propose de participer ensemble à des ateliers pour mieux comprendre et protéger notre environnement au quotidien.

En 2022 nous vous ferons découvrir les plantes comestibles que l'on trouve chez nous, grâce à une journée herboristerie. Vous pourrez parfaire votre connaissance du monde des pollinisateurs, avec notre atelier de printemps.

Entre temps, vous pourrez découvrir des

ateliers low tech avec la fabrication de produits ménagers et aussi la fabrication d'un séchoir ou d'un four solaire. Ces ateliers auront lieu soit dans des lieux partagés ou des tiers lieux.

L'association cherche à construire ensemble, aussi nous développons notre tiers lieu et notre épicerie associative. Nous développons aussi des actions concrètes, avec, notamment, le projet de plantation de micro-forêt sur notre territoire à l'automne 2022.



CONTACT

Si vous êtes intéressé par l'association par une des actions rejoignez-nous sur
▶ <https://www.picsvertsdelaloire.fr/>

MOULIN ET CULTURE DE LA VALLÉE

Suite à la réception des gros travaux de réhabilitation du moulin de la Vierge à la mi-septembre dernier, le conseil d'administration, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, a décidé d'améliorer le système d'éclairage de la salle du rez-de-chaussée. Les travaux, qui seront réalisés par l'entreprise locale ATESA, consiste à l'instal-

lation de rails, supportant douze spots orientables. Cela permettra de mettre en valeur la salle, mais également les futures expositions d'objets d'art ou autres.

Nous rappelons que le moulin de la Vierge est à votre disposition pour organiser des expositions d'objets d'art, tableaux ou diverses œuvres, dans ce

lieu qui fait partie du patrimoine méni-tréen, riche d'une histoire variée qui a marqué la commune au fur et à mesure du temps.

CONTACT

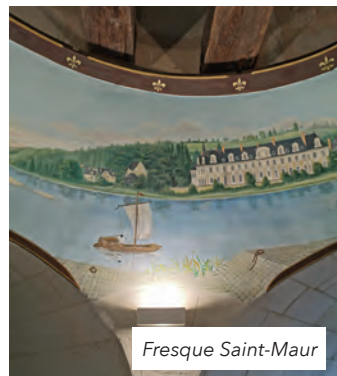
▶ par mail :
amcv1908@outlook.fr



Fresque Manoir J. de Laval



Fresque Moulin de la Vierge



Fresque Saint-Maur



Fresque Arche des Mortiers

SCRABBLENOIRE

Après une année 2020 en pointillé, l'activité de Scrabblenoire a redémarré en septembre. Les séances ont pu reprendre malgré le contexte sanitaire. Les gestes barrières sont respectés et le pass sanitaire obligatoire, ce qui n'entrave pas la bonne ambiance au sein du club ! L'assemblée générale a eu lieu le 22 octobre. En plus de nos fidèles adhérents, nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux.

Les séances hebdomadaires ont lieu à l'Espace culturel de la Méni-tré :

- ▶ Tous les mercredis après-midi à 14h30
- ▶ 1^{er} et 2^{ème} vendredi de chaque mois à 20h

Si vous aimez le scrabble, n'hésitez pas, venez essayer le scrabble duplicate : trois séances d'essai sont offertes par le club. Un joueur expérimenté se rendra disponible pour faciliter votre initiation.

Le principal avantage du scrabble duplicate est d'éliminer la part de hasard. En effet, tous les joueurs ont le même tirage et chacun essaie de réaliser le meilleur coup possible.

« Bienvenue aux passionnés de lettres ! »




CONTACT

Christine Rousseau
▶ par téléphone au
02 41 45 69 27
▶ ou par mail :
cdarourou@neuf.fr

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS MON CALENDRIER

Le **calendrier/semainier** pour le ramassage des ordures ménagères et emballages papier et plastiques a été distribué avec le magazine de la communauté de communes au mois d'octobre. Il **était détachable** et se trouvait au centre du **magazine 100% Vous**. Si vous l'avez manqué, pas de panique ! Il **est disponible** dans toutes les mairies de Baugeois-Vallée dès à présent.



CALENDRIER 2022

Collecte des ordures ménagères

SEMAINES IMPAIRES

Lundi Beaufort-en-Vallée, Dénèze-sous-Le-Lude, Gée, Mazé, Noyant Bourg	Mardi Baugé, Hôpital, Epiand et Step de Baugé, Breil, Chavagnes, Cuon, La Madeleine, Le Guédenniau, Le Villot-Baugé, Meigné-le-Vicomte, Méan, Montpoulin, Saint-Quentin-le-Beurepaire	Jeudi Auvère, Chavagnes, Lasse, Linières-Bouton
Vendredi Brion, Bric, Chevrière-Le-Rouge, Echemin, Fontaine-Milon, Fougères, Parçay-les-Pins, St-Georges-du-Bois, Vaulandry, Hôpital, Epiand et Step de Baugé		

SEMAINES PAIRES

Lundi Beaufort-en-Vallée bourg, La Ménittré, Mazé Bourg, Noyant, Pontigné, Saint-Martin-d'Arcé	Mardi Baugé, Hôpital, Epiand et Step de Baugé, Chalennes-sous-Le-Lude, Chigné, Clefs, Gonneteil	Vendredi Baugé ZA Sainte-Catherine, Hôpital, Epiand et Step de Baugé, Bocé, Fontaine-Guérin
--	---	---

UNE QUESTION ? Tél. 02 41 79 77 00 / dechets@baugeoisvallee.fr

Collecte des emballages et papiers

NE PAS LES METTRE DANS DES SACS !

SEMAINES IMPAIRES

Mercredi Brion, Bric, Dénèze-sous-Le-Lude, Gée, Mazé	Jeudi Beaufort-en-Vallée, Fontaine-Méan, St-Georges-du-Bois	Vendredi Fontaine-Guérin
--	---	------------------------------------

SEMAINES PAIRES

Mardi La Ménittré	Jeudi Auvère, Bocé, Cuon, Chavagnes, Chartres, Chevrière-Le-Rouge, Chigné, Echemin, Gonneteil, Lasse, Le Guédenniau, Le Villot-Baugé	Vendredi Chalennes-sous-Le-Lude, La Pallacine, Meigné-le-Vicomte, Montpoulin, Noyant, Parçay-les-Pins, Saint-Martin-d'Arcé
-----------------------------	--	--

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
S 01	M 01	M 01	V 01	D 01	M 01
D 02	M 02	M 02	L 02	L 02	J 02
L 03	J 03	J 03	D 03	M 03	V 03
M 04	V 04	V 04	M 04	M 04	D 04
M 05	S 05	S 05	M 05	J 05	D 05
J 06	D 06	D 06	M 06	V 06	L 06
V 07	L 07	L 07	J 07	S 07	M 07
S 08	M 08	M 08	V 08	D 08	M 08
D 09	M 09	M 09	D 09	M 09	J 09
L 10	J 10	J 10	D 10	M 10	V 10
M 11	V 11	V 11	L 11	M 11	S 11
M 12	S 12	S 12	M 12	J 12	D 12
J 13	D 13	D 13	M 13	V 13	L 13
V 14	L 14	L 14	M 14	S 14	M 14
S 15	M 15	M 15	V 15	D 15	M 15
D 16	M 16	M 16	L 16	M 16	J 16
L 17	J 17	J 17	D 17	M 17	V 17
M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	S 18
M 19	S 19	S 19	M 19	J 19	D 19
J 20	D 20	D 20	M 20	V 20	L 20
V 21	L 21	L 21	J 21	S 21	M 21
S 22	M 22	M 22	V 22	D 22	M 22
D 23	M 23	M 23	S 23	M 23	J 23
L 24	J 24	J 24	D 24	M 24	V 24
M 25	V 25	V 25	L 25	M 25	S 25
M 26	S 26	S 26	M 26	J 26	D 26
J 27	D 27	D 27	M 27	V 27	L 27
V 28	L 28	L 28	J 28	S 28	M 28
S 29	M 29	M 29	V 29	D 29	M 29
D 30	M 30	M 30	L 30	M 30	J 30
L 31	J 31	J 31	M 31	V 31	L 31

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V 01	L 01	J 01	S 01	M 01	J 01
S 02	M 02	D 02	D 02	M 02	V 02
D 03	M 03	S 03	L 03	J 03	S 03
L 04	J 04	D 04	M 04	S 04	D 04
M 05	V 05	L 05	M 05	S 05	L 05
M 06	S 06	M 06	J 06	D 06	M 06
J 07	D 07	M 07	V 07	L 07	M 07
M 08	L 08	M 08	S 08	M 08	J 08
S 09	M 09	V 09	D 09	M 09	V 09
D 10	M 10	S 10	L 10	J 10	D 10
L 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11
M 12	S 12	M 12	M 12	S 12	M 12
M 13	D 13	M 13	J 13	D 13	M 13
J 14	L 14	D 14	V 14	L 14	M 14
V 15	M 15	L 15	S 15	M 15	J 15
S 16	M 16	D 16	D 16	M 16	V 16
D 17	M 17	S 17	J 17	J 17	S 17
L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18
M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19
M 20	S 20	M 20	V 20	D 20	M 20
J 21	D 21	M 21	S 21	L 21	M 21
V 22	L 22	J 22	D 22	M 22	J 22
S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23
D 24	M 24	S 24	L 24	J 24	D 24
L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25
M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26
M 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27
V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28
S 29	M 29	L 29	S 29	M 29	J 29
D 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30
L 31	J 31	L 31	D 31	M 31	S 31

EN CAS DE JOURS FÉRÉS LA COLLECTE EST DÉCALÉE AU LENDemain À PARTIR DU JOUR FÉRÉ POUR TOUTE LA SEMAINE EN COURS.
 Par exemple : le jeudi de l'Ascension est le 26 mai → la collecte du jeudi est décalée au vendredi 27 mai
 et la collecte du vendredi 27 mai est décalée au samedi 28 mai.

EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES (neige, tempête, fortes chaleurs...), les horaires de tournées de collecte et/ou de déchèteries peuvent être modifiés.

SOUTIEN À L'ACTIVITÉ TERTIAIRE SUR LA MÉNITRÉ

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE TRANSFORME L'ANCIEN ESPACE JEUNE DE LA MÉNITRÉ

Objectif : favoriser l'implantation d'entreprises d'ingénierie, bureaux d'études et de services.

Le + : facile d'accès grâce à la présence de la gare ferroviaire de La Ménittré

La bonne nouvelle : Ces locaux sont déjà loués dans leur totalité par un bureau d'études actuellement installé dans la métropole angevine.

Résultat : 22 emplois supplémentaires sur le territoire

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

NOTRE PATRIMOINE A DE L'AVENIR

DEVENEZ AMBASSADEUR DU PARC

Vous êtes passionné(e) par votre territoire ? Vous vous intéressez à la préservation et à la valorisation des patrimoines ? Vous êtes motivé(e) pour vous impliquer localement ? Le réseau des Ambassadeurs du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous !

UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES ENGAGÉS

Les Ambassadeurs sont aujourd'hui près de 150 volontaires et bénévoles sur le territoire du Parc. Ce réseau de passionnés est composé d'habitants et de professionnels de tous les horizons : élus, secrétaires de mairie, professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, animateurs, agents d'accueil), viticulteurs, agriculteurs ou encore membres d'associations (randonnée, patrimoine, nature).

Engagés aux côtés du Parc, ils participent à une meilleure connaissance du territoire auprès de leur entourage. Ils transmettent leur passion aux habitants, visiteurs et touristes qu'ils côtoient de par leurs activités professionnelles ou personnelles. Ils constituent ainsi un relais privilégié, faisant le lien entre le Parc et ses populations.

DEVENIR AMBASSADEUR DU PARC, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Il vous suffit de participer à une formation initiale obligatoire de 3 jours afin de rejoindre le réseau de bénévoles. Cette formation gratuite associe théorie, pratique de terrain et rencontre d'acteurs. Vous repartez avec tous les outils nécessaires pour renseigner le public sur le Parc et ses activités. À l'issue de la formation, vous obtenez le diplôme d'Ambassadeur et signez une convention dans laquelle vous vous engagez à mieux faire connaître le Parc pour une durée de 3 ans. À la fin de cette période, vous être libre de renouveler votre participation.

Prochaines formations : hiver 2021-2022 (dates à venir)

UN RÔLE PRIVILÉGIÉ SUR LE TERRITOIRE

En tant qu'Ambassadeur, le Parc vous invite à vous investir dans les groupes de travail thématiques, vous informe sur son actualité et ses temps forts, vous propose régulièrement des formations, des journées de découverte ou des animations sur les patrimoines et les enjeux du territoire. La présence à ces événements n'a pas de caractère obligatoire, vous faites en fonction de vos envies et de vos disponibilités. Le rôle d'Ambassadeur doit rester avant tout un plaisir ! À bientôt !

Retrouvez toutes les informations sur le site du Parc :

www.parc-loire-anjou-touraine.fr/les-services/services-aux-particuliers/les-ambassadeurs-du-parc

- ▶ **Maison du Parc** - 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau - Tél. 02 41 38 38 88
maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
- ▶ **Bureaux du Parc** - 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau - Tél. 02 41 53 66 00
info@parc-loire-anjou-touraine.fr



QUELQUES ACTUALITÉS DE LA RÉSIDENCE MARC LECLERC...



VIVRE SES VACANCES PLEINEMENT ET À SON RYTHME

Des résidents des EHPAD de la Ménitric et de Mazé ont choisi d'aller passer quelques jours au gîte « La Garlais ». Du 13 au 16 septembre 2021, 6 résidents accompagnés d'une infirmière, d'une aide-soignante ainsi que de Maryline l'animatrice se sont rendus à DERVAL en Loire-Atlantique. Les séjours en vacances sont « appréciables pour le bien-être des résidents ». Certaines personnes souhaitent se lever maintenant, d'autres préfèrent attendre pour être aidées à faire leurs toilettes. Durant ces vacances les journées ne sont pas chronométrées, il n'y a pas d'heure de lever ou de coucher, chacun vit à son rythme.

Entre repas partagés, balades, visites et participation aux soins des animaux de la ferme, les vacances permettent aux résidents de sortir et de rester des citoyens à part entière, redynamisant ainsi leur corps et leur esprit. **Vivre quelques jours en dehors de l'EHPAD leur permet de retrouver une place, leur place dans la société.**



JOURNÉE DE FÊTE POUR LES RÉSIDENTS, LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS



Les familles sont les bienvenues et ont toute leur place à la Résidence. Elles ont un rôle majeur dans l'accompagnement des résidents, aux côtés des équipes.

La première fête des familles s'est déroulée le 24 septembre 2021 à l'EHPAD de la Ménitric.

À l'occasion de cette journée, les participants se sont adonnés à des jeux en bois de JOKANIM. Des îlots de jeux ont été installés dans le jardin. Au programme: découverte, partage, adresse, dextérité, sourires masqués... Les participants ont aimé la diversité des jeux. La météo était de notre côté ce jour-là, un soleil radieux régnait dans le jardin et dans les yeux de tous.

APRÈS-MIDI FESTIF EN L'HONNEUR DES BÉNÉVOLES EN JUIN !

La direction, les professionnels et les résidents ont rendu un hommage aux 8 bénévoles du site, qui orchestrés par l'animatrice, Mme PLOQUIN Maryline, consacrent de leur temps et disponibilité tout au long de l'année pour accompagner les résidents, notamment en ces temps si particuliers. **Les résidents ont tenu à remercier les bénévoles en rédigeant un mot avec l'aide de l'animatrice.** C'est avec une certaine émotion, qu'une résidente en fait la lecture. Ce témoignage met en évidence l'intérêt de la place du bénévole dans nos institutions et fait prendre conscience de l'importance qu'ils ont dans la vie des résidents et particulièrement depuis la crise sanitaire. Ils ont salué la volonté et l'investissement des bénévoles qui agissent d'une façon bienveillante et engagée dans différents types d'actions. « Maillon important de la chaîne pour bien accompagner les résidents, dans l'établissement ».



SMBAA

BROYAGE DES BERGES DU RÉSEAU DE COURS D'EAU ET FOSSÉS DU VAL D'AUTHION

UNE MISSION

Une des missions du SMBAA est **d'assurer le bon écoulement des cours d'eau et fossés**. Pour cela, un **broyage est effectué sur les berges des fossés et cours d'eau** pour limiter la formation d'embâcles. Cet entretien est effectué par 2 engins équipés d'un bras de broyage. Cet entretien se déroule du **1^{er} août au 31 mars**. L'interdiction de broyer toute l'année est relativement récente. Il s'agit d'une mesure de protection de la biodiversité imposée par l'arrêté préfectoral DIDD BPEF-2021 n°154.



UNE PROBLÉMATIQUE

Lors de la réalisation de cette mission, les conducteurs d'engins rencontrent régulièrement des bouches d'irrigation ou autres exutoires non marqués. Lorsque l'herbe est haute, la visibilité est nulle et ces éléments se retrouvent broyés. **Une attention particulière est demandée à toutes les personnes possédant des sorties :**

- ▶ Bouche d'irrigation tuyau
- ▶ Sortie de drains
- ▶ Sortie d'assainissement non collectif (ANC)
- ▶ Tuyau ou autres éléments pouvant être cachés par la végétation



DES SOLUTIONS

Il est demandé à toutes les personnes possédant ces types d'exutoires de **signaler ces éléments par un marqueur visible**. Celui-ci doit être :

- ▶ **Au moins 1,5 mètre de haut** pour sortir de l'herbe. **Le marqueur doit être visible malgré la pousse de la végétation**. En effet, en période de croissance végétative, l'herbe peut dépasser 1m de hauteur, la visibilité de la bouche est donc nulle.

- ▶ **Peint d'une couleur visible**.

Lorsqu'un élément sensible est enfoui sous la végétation, (pompe à nez, ...), il est demandé aux exploitants-riverains de **nettoyer au plus près les éléments afin de les rendre visibles**. En cas de doute et si vous voyez le chauffeur, n'hésitez pas à aller à sa rencontre pour discuter de la meilleure façon de procéder.



UN RAPPEL

Ce service de broyage est entièrement pris en charge par le SMBAA, aucune participation financière n'est demandée aux riverains. Ce broyage n'est effectué que sur les parcelles dont l'accès est laissé libre.

Le SMBAA ne prendra pas en charge les dommages causés par le broyage sur les éléments cités précédemment si aucun marqueur visible n'est installé et visible.

Les services du SMBAA restent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions :

Tél. : 02 41 79 73 81

guillaume.morellato@loireauthion.fr

L'ATELIER DU REMPART

STAGES DE TABLEAU DE SABLE

**Falia vous propose des stages de création de tableau de sable :
Comment peindre sans peinture mais avec du sable ?**

- ▶ **DATE, HORAIRE ET LIEU DE RENDEZ-VOUS :**
29 ou 31 Janvier et 26 et 28 Mars de 9h30 à 16h30
Place de l'usine à gaz à Beaufort en Anjou
- ▶ **SUR RÉSERVATION :** oui
- ▶ **CONTACTS :**
atelierdurempart@orange.fr ou tél. : 02 41 80 39 04
Le mercredi après-midi 14h-17h ou le samedi matin 9h-12h
- ▶ **TARIFS :** stage de 6 h à 6,50€ de l'heure + adhésion
- ▶ **OUVERT À TOUTE LA POPULATION :** oui



STAGES D'ENCADREMENT ET/OU CARTONNAGE

Fabienne Ferrat vous propose un stage d'encadrement ou de cartonnage à la portée de tous

- ▶ **DATE, HORAIRE ET LIEU DE RENDEZ-VOUS :**
7 Février 2022 de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
- ▶ **SUR RÉSERVATION :** oui
- ▶ **CONTACTS :**
atelierdurempart@orange.fr ou tél. : 02 41 80 39 04
Le mercredi après-midi 14h-17h ou le samedi matin 9h-12h
- ▶ **TARIFS :** stage de 6 h à 6,50€ de l'heure + adhésion
- ▶ **OUVERT À TOUTE LA POPULATION :** oui



STAGES DE TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

**Norbert vous propose des stages de tapisserie d'ameublement :
Relooker vos chaises ou fauteuils**

- ▶ **DATE, HORAIRE ET LIEU DE RENDEZ-VOUS :**
Le 8 et 9 et le 14 et 15 février 2022 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Place de l'usine à gaz à Beaufort en Anjou
- ▶ **SUR RÉSERVATION :** oui
- ▶ **CONTACTS :**
atelierdurempart@orange.fr ou tél. : 02 41 80 39 04
Le mercredi après-midi 14h-17h ou le samedi matin 9h-12h
- ▶ **TARIFS :** stage de 6 h à 6,50€ de l'heure + adhésion
- ▶ **OUVERT À TOUTE LA POPULATION :** oui



ACCOMPAGNEMENT GRATUIT VERS LE BIO POUR LES AGRICULTEURS

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du Contrat Territorial Eau, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Authion et de ses Affluents (SM-BAA) propose aux agriculteurs se questionnant sur l'Agriculture Biologique (AB) de bénéficier gratuitement d'un accompagnement individuel.

► Cet accompagnement prend la forme d'un entretien sur l'exploitation avec un conseiller spécialisé en AB, agriculture biologique. Ces entretiens sont gratuits et sont réalisés par le GABB Anjou et la Chambre d'Agriculture



Si le dispositif vous intéresse, n'hésitez pas à contacter :

- Elisabeth Cocard - Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
02 41 96 75 41 ou elisabeth.cocard@pl.chambagri.fr
- Marion Rohrbacher - GABBAnjou
02 41 37 19 39 ou marion.rohrbacher@gabbanjou.org

Pour aller plus loin : <https://www.sage-authion.fr>



INFOS PRATIQUES

- **MAIRIE DE LA MÉNITRÉ**
B.P. 20 - 49250 La Méniltré
Mail : accueil@lamenitre.fr
02 41 45 63 63
www.lamenitre.fr
Lundi et mercredi : 9h à 12h et 15h à 17h30 ; Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h ; Samedi : permanence assurée de 10h à 12h hors vacances scolaires.
- **MÉDIATHÈQUE DE LA MÉNITRÉ**
1^{er} étage de l'Espace culturel
10 place du Colonel Faye
Mail : lirenloire@laposte.net
02 41 45 25 54
*Mercredi : 15h45 - 18h30
Vendredi : 16h - 18h30
Samedi : 10h - 12h45*
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE**
15 avenue Legoulz de la Boulaie - Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
www.baugeoisvallee.fr
*Du lundi au vendredi
9h à 12h15 et 13h30 à 17h30*
- **BUREAU DE POSTE DE LA MÉNITRÉ**
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 11h15 à 13h15
- **GENDARMERIE**
5 route des Marillères
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 17 17
*Du lundi au samedi :
8h-12h et 14h-18h
Le dimanche : 9h-12h et 15h-18h*
- **URGENCES**
Police secours : **17**
Pompiers : **18**
Samu : **15**
Centre anti-poison :
02 41 48 21 21
CHU Angers : **02 41 35 36 37**
Pharmacie de garde :
3237 (www.3237.fr)
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

FÉVRIER

Mer. 23 Espace culturel
ANIMATION KAMISHIBAI

MARS

Dim. 6 Association LIRENLOIRE
SPECTACLE M ET MME
Espace culturel



Dim. 6 Comité des fêtes
LOTO
Espace Pessard



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site [lamenitre.fr](http://www.lamenitre.fr) et
le facebook ([communedelamenitre](https://www.facebook.com/communedelamenitre))



Mer. 16
LECTURE NTP
Espace culturel

Ven. 18
SÉANCE BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque



Sam. 19 Association du Foyer Rural
SOIRÉE COCHONAILLE

Dim. 20
Église Saint Jean
**CONCERT ORGANISÉ PAR LES
AMIS DES ORGUES**



Mar. 22 Entente Baugeois-Vallée
FESTI POUSSÉS INCOGNITO
Espace culturel

Sam. 26 APE des écoles publiques
CARNAVAL

AVRIL

Sam. 02 OGE C
CONCOURS DE PALETS
Espace Pessard

Mer. 06
PETIT-DÉJEUNER MUSICAL
Médiathèque

Ven. 22 Association AACL
MARCHÉ AUX FLEURS
Devant l'atelier communal

MAI

Ven. 13 Association Lirenloire
**PROJECTION DE FILM
D'ANIMATION**
Espace culturel

Du 19 mai au 7 juin
**EXPOSITION ANNIVERSAIRE DES
20 ANS DE L'ASSOCIATION PEFAB**
(Parrainage Enfant au Burkina Faso)
Espace culturel

Dim. 22
Église Saint Jean
**CONCERT ORGANISÉ PAR LES
AMIS DES ORGUES**

Dim. 29
MANIFESTATION
« MYSTÈRES DE LOIRE »
Port St Maur

JUIN

Ven. 03 Association Lirenloire
LECTURE SUR HERBE

Dim. 05 Association ADAM
VIDE-GRENIER

(Dates sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire)

Informations et détails sur le site [lamenitre.fr](http://www.lamenitre.fr) et la page facebook « [communedelamenitre](https://www.facebook.com/communedelamenitre) »

L'association ADAM organise son

Vide-Grenier à La Méritré



Centre bourg

Animations
Restauration sur place

Dimanche 5 juin 2022
7h à 18h

Emplacement de 4m/4m environ : 10€ (450 emplacements)

Renseignements - Réservations :

07 50 08 10 27 ou adam.lamenitre@gmail.com



La Méritré

Ne pas jeter sur la voie publique